

Conseil Communautaire
Procès-verbal de la séance du 22/05/2018 à Thiaucourt

Membres du Conseil : 72

Présents : 50

Pouvoirs : 9

Votants : 59

Excusés non représentés : 1 - Excusés représentés : 2 - Absents : 10 - Nombre de communes représentées : 40

Liste des présents en annexe

Secrétaire : Patrick BOLAY

1- Validation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 10.04.2018 - Désignation du secrétaire de séance

Patrick BOLAY est désigné secrétaire de séance

Délibération à l'unanimité

2- Petite enfance / enfance / jeunesse – accueils périscolaires et extrascolaires

➤ **Adaptation et harmonisation de la tarification des accueils périscolaires et extrascolaires à compter du 1^{er} septembre 2018**

Délibération à l'unanimité portant sur l'harmonisation de la tarification des accueils périscolaires, des mercredis éducatifs et des accueils de loisirs sur l'ensemble des services gérés par la CCM&M (Cf. grille tarifaire)

Maintien des principes :

- Le quotient familial qui sera donné à l'inscription, sera valable pour le reste de l'année scolaire (sauf changement de situations entraînant des modifications notoires : chômage, décès, ...)
- Adhésion annuelle et familiale de 20 € (10 € à compter du mois de février).
- Une réduction de -50% sera faite si au moins 3 enfants d'une même famille sont inscrits et fréquentent le même mois le service d'accueil (la réduction se fera par mois, sur le 3^{ème} enfant et les suivants ayant le plus faible montant facturé).
- Un surplus de 10% sera mis en place pour les familles extérieures au territoire de la CC M&M.
- (Dans le cadre du service d'accueil périscolaire si une convention de partenariat est signée avec la collectivité d'origine le surplus n'est pas applicable).
- En cas de retard une pénalité de 10 € par tranche ½ heure sera appliquée
- Dans le cas d'un accueil exceptionnel :

TARIF PAR HEURE D'ACCUEIL	TARIF FORFAIT MIDI
4.50 €	8.50 €

➤ **Règlement sur le fonctionnement des accueils périscolaires et extrascolaires applicable au 1^{er} septembre 2018**

Délibération à l'unanimité portant sur la validation et l'application du règlement de fonctionnement des accueils enfance jeunesse de la CC Mad & Moselle à compter du 1^{er} septembre 2018.

➤ **Organisation d'un service minimum en cas de grève**

Délibération à l'unanimité avec 2 abstentions portant sur la validation de la convention de mise en œuvre du service minimum d'accueil à la place des communes

19h20 arrivée Anne OMHOVER

➤ **Renouvellement de postes non-permanents pour le fonctionnement des accueils pour la petite enfance / enfance**

Cadre d'emploi	2017	Proposition 2018	Observation
Adjoins d'animation	10 postes Non- Permanents + 1 CUI	10 postes Non- Permanents	Fin CUI - priorité à une embauche en Parcours Emploi Compétences (PEC)

Délibération à l'unanimité

3- Mutualisation des services communes / CCM&M

➤ **Création d'un groupement de commande pour les assurances**

Délibération à 2 contre, 57 pour et 0 abstention

➤ **Gestion des Ressources Humaines - Pérennisation / création de postes pour les services communs administratifs et techniques**

Cadre d'emploi	2017	Proposition 2018	Observation
Adjoins techniques	5 postes Non-Permanents	4 postes Non-Permanents 1 poste permanent	4 postes Non-Permanents pour le service technique intercommunal (déjà 1 créé au conseil co du 19.03) + Proposition de pérennisation du poste d'agent d'entretien
Adjoint administratifs	1 poste Non-Permanent + 1 CAE	3 postes permanents	Prévision du futur recrutement d'une secrétaire d'Ancy-Dornot Fin du CAE de Jennifer LALLEMENT Renouvellement du contrat d'Emilie LEMOINE

Délibération à l'unanimité

4- Développement économique et touristique

➤ **Attribution de subventions FISAC**

Délibération à l'unanimité

- Autorisant la notification et le versement des subventions aux projets d'investissements des entreprises présentés
- Autorisant la candidature de la CCM&M pour un nouveau FISAC dans le cadre de l'appel à projets 2018
- Autorisant le Président à signer la convention avec les entreprises ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération

➤ **Autorisation de financements complémentaires à ceux du Conseil Régional Grand Est dans le domaine des aides aux entreprises – convention avec le conseil régional Grand Est**

ENTREPRISE	PROJET	MONTANT TOTAL HT	MONTANT ELIGIBLE FISAC CCM&M	FISAC OBTENU via dispositif CCM&M	DONT Bonif emploi	%	Part FISAC ETAT OBTENU	Part FISAC CCM&M OBTENU	Subventions CR Grand Est sollicitées	%
Bar restaurant La Deuch 28 rue de Verdun 54800 Mars la Tour	Reprise du commerce – travaux d'aménagement + équipement	11 983.16 €	11 983.16 €	4 793.26 €	1 198.32€	40%	2 396.63 €	2 396.63 €	1 322.27 €	11%
Boulangerie METTAVANT 2 bis rue de la gare 54 890 Chambley	Enseignes + entretien stores + volet roulant	10 670.45€	10 670.45€	3 201.14 €	/	30%	1 600.57€	1 600.57€	1 600.57 €	15%
Francis MAILLET COMPETITION Chambley Planet'Air 54470 Hageville	Amélioration électrique des ateliers et cabine ponçage, de l'éclairage extérieur et des parkings	15 159.50 €	15 000 €	6 000€	1 500€	39.6%	3 000 €	3 000 €	2 250€	14.8%
Brasserie l'Epitaphe 7 bis route de Pont-à-Mousson 54470 Thiaucourt	Rénovation façade + isolation par extérieur + enseigne	13 781 €	13 781 €	4 134.30 €	/	30%	2 067.15€	2 067.15 €	2 067.15 €	15%
Bar restaurant La Deuch 28 rue de Verdun 54800 Mars la Tour	Rénovation toilettes femmes + pose de volets	7 432.16 €	7 432.16 €	2 229.65 €	/	30%	1 114.82€	1 114.82€	1 114.82 €	15%
TOTAL DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DU CR GRAND EST									8 354.81 €	

Délibération à l'unanimité

- Validant le dossier de demande de subventions et autorisant le Président de la CC Mad & Moselle à réaliser cette démarche au nom et pour le compte des entreprises éligibles de son territoire
- Autorisant le Président à déposer le dossier et à signer toutes pièces afférentes

➤ **Demande de subventions au Conseil Régional au nom et pour le compte des entreprises ayant été éligibles au dispositif FISAC, dans le cadre des aides régionales « Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services »**

Délibération à l'unanimité autorisant le Président à signer la convention et toute autre pièce relative à ce sujet

➤ **Convention de partenariat avec Inspire Metz**

Délibération à l'unanimité

- Validant les termes et les dispositions de la présente convention
- Autorisant le Président à signer la convention ainsi que toute autre pièce se rattachant au sujet

5- Environnement - GEMAPI

➤ **GEMAPI – adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille**

Report de la délibération

➤ **GEMAPI – désignation des représentants de la CCM&M au Syndicat Mixte Ouvert Moselle Aval**

Appel à candidatures

Gilles SOULIER se porte candidat pour le siège de titulaire et Denis BLOUET se porte candidat pour le siège de suppléant

Election à l'unanimité

➤ **Syndicat du canal de JOUY – désignation des représentants de la CCM&M au Syndicat du canal de JOUY**

Appel à candidatures

Hervé Graff se porte candidat pour le siège de titulaire et Alexandre Folmer se porte candidat pour le siège de suppléant

Election à l'unanimité

➤ **Dissolution du syndicat d'ACTISUD – refus des conditions de dissolution pour obtenir des éclaircissements sur la composition de l'actif du syndicat**

Délibération à l'unanimité et demande de sollicitation officielle de l'expertise de la Chambre Régionale des Comptes à propos de l'état de l'actif du syndicat qui s'élève à plus de 6 millions d'euros.

6- Habitat – OPAHRR 2013-2018 – dossiers éligibles aux règlements d'intervention

Délibération à l'unanimité

7- Gestion des Ressources Humaines

➤ **Pérennisation / création de poste - Renouvellement de postes non-permanents - dans le cadre des politiques culture-sport et mémoire et de l'élaboration en cours du projet de territoire**

Cadre d'emploi	2017	Proposition 2018	Observation
Attaché	1 poste Non-Permanent	1 poste Non-Permanent	Prolongation du poste de chargé de mission projet de territoire - sport et culture pour 12 mois
Rédacteur	1 poste Non-Permanent	1 poste Non-Permanent	Prolongation du poste de chargée de mission mémoire pour 12 mois

Délibération à l'unanimité

➤ **Elections professionnelles – composition du Comité Technique et organisation des élections des représentants du personnel**

Délibération à l'unanimité :

- Fixant à 3 le nombre de représentants titulaires du personnel et en nombre égal le nombre de représentants suppléants,
- Décidant d'organiser les élections le 06/12/2018,
- Décidant le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants,
- Décidant le recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants de la collectivité

➤ **Mise en place d'un médiateur par le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle – proposition d'adhésion à l'expérimentation**

Délibération à l'unanimité

- D'adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire,
- Autorisant le Président à signer la convention et à prendre toute décision utile à la mise en œuvre de cette dernière.

➤ **Précontentieux lié à la gestion du personnel – proposition d'accord amiable**

Délibération à l'unanimité validant l'accord amiable conclu avec un agent concernant des sommes trop perçues en 2017, afin de procéder au recouvrement des sommes dues

8- Gestion de la CCM&M – Adhésion à l'Agence Technique Départementale de Moselle

Délibération à l'unanimité

9- Services à la population – Maisons de Services Au Public – demande de subventions 2018 MSAP Thiaucourt et Ancy

MSAP Thiaucourt /Antenne Mars la Tour - Budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Intitulés	Montant		
Animation MSAP (salaires et charges)	43 200,00 €	ETAT (aide au poste)	20 100,00 €
Coordination MSAP (salaires et charges)	10 800,00 €	ETAT (indemnité DRE)	8 580,00 €
Communication MSAP (salaires et charges)	3 400,00 €		
Frais de mission (déplacements)	1 000,00 €	ETAT (FNADT)	15 000,00 €
Frais de formation des agents	1 000,00 €	FIO	15 000,00 €
Communication (affiches, flyers, panneaux information)	500,00 €	CCM&M	32 722,00 €
Animations (porte ouvertes, ateliers...)	1 000,00 €		
Adhésions différents partenaires	25 702,00 €		
Charges de gestion	4 800,00 €		
TOTAL	91 402,00 €	TOTAL	91 402,00 €

MSAP Ancy-Dornot - Budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Intitulés	Montant		
Animation MSAP (salaires et charges)	21 130,00 €		
Coordination MSAP (salaires et charges)	18 700,00 €		
Communication MSAP (salaires et charges)	5 000,00 €		
Frais de mission (déplacements)	500,00 €	ETAT (FNADT)	15 000,00 €
Frais de formation des agents	500,00 €	FIO	15 000,00 €
Communication (affiches, flyers, panneaux information)	1 000,00 €	CCM&M	32 230,00 €
Animations/inauguration	1 000,00 €		
Adhésions différents partenaires	12 300,00 €		
Charges de gestion	1 000,00 €		
Acquisition poste informatique + imprimante + scanner (usager)	1 100,00 €		
TOTAL	62 230,00 €	TOTAL	62 230,00 €

Délibération à l'unanimité :

- Autorisant le Président à solliciter les subventions au titre du FNADT et du FIO
- Autorisant le Président à signer toutes les pièces nécessaires

21h départ d'Arthur MINELLO

10- Contrat de ruralité du Val de Lorraine – programmation 2018 – demande de subventions – inscriptions de projets

- Passage à la tarification incitative – acquisition des bacs pucés et des Points d'Apports Volontaires

DEPENSES HT		RECETTES		
Fournitures de bacs pucés	171 075 €	DSIL 2018 - Contrat de ruralité	107 544 €	49%
Fournitures des points d'apports volontaires	48 280 €	ADEME	67 940 €	31%
		Autofinancement	43 871 €	20%
TOTAL	219 355 €	TOTAL	219 355 €	100%

- Liaison V50véloroute Charles le Téméraire-ACTISUD

DEPENSES HT		RECETTES		
		DSIL 2018 - Contrat de ruralité	43 500 €	50%
		DETR	26 100 €	30%
		Autofinancement	17 400 €	20%
Création d'une piste	87 000 €			
TOTAL	87 000 €	TOTAL	87 000 €	100%

- Muséographie de plein champs (2nd tranche)

DEPENSES HT		RECETTES		
Aménagement et création du cheminement	17 017,50 €	Conseil Régional Grand Est "Accompagnement des projets touristiques"	6 220,03 €	20%
Signalétique d'Information Locale et directionnelle (6 bi-mâts et 7 lames) + 6 panneaux décors avec forfait pose	14 082,66 €	DSIL 2018	12 440,06 €	40%
		Autofinancement	12 440,06 €	40%
TOTAL	31 100,16 €	TOTAL	31 100,16 €	100%

- ZAE de Novéant

DEPENSES HT		RECETTES		
Acquisition foncière et frais notariés	101 884,17	DSIL 2018 - Contrat de ruralité	75 016,28 €	10%
Etude aménagement foncier + permis aménager + dossier loi sur l'eau	16 944,00	Recettes de cession Prix de vente : 22,09€/m ² pour une partie et 16,42€/m ² pour une autre	511 713,70 €	67%
Etudes préliminaires et de conception	60 000,00	Autofinancement	174 810,19 €	23%
Cloture défensive	68 800,00			
Terrassements et viabilisation	387 287,00			
Voiries	123 525,00			
Espaces verts	3 100,00			
TOTAL	761 540,17 €	TOTAL	761 540,17 €	100%

Délibération à l'unanimité

11- Gestion de la CCM&M – modification de la garantie d'emprunt pour l'EHPAD d'Onville

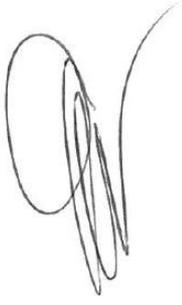
Délibération à l'unanimité acceptant le porteur de projet à savoir GROUPE SOS Séniors en lieu et place de HOSPITALOR

12- Questions diverses

Gestion de la CCM&M – changement de lieu : à Hagéville (Maison de la Prospective - Chambley Planet'Air) – mardi 12 juin 2018 à 18h30

Délibération à l'unanimité

21h30, l'ordre du jour est épuisé

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by several vertical strokes.

Gilles SOULIER
Président de la CCM&M

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'B' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Patrick BOLAY
Secrétaire de séance